



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Ecologie
du Développement
et de l'Aménagement
Durables

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

P.P.R. approuvé

Le : - 9 NOV. 2007

Direction
Départementale
de l'Équipement

Haute-Garonne

Service Risque
et Sécurité

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

Hers-mort aval

Commune de
AUCAMVILLE

2 – NOTE DE PRESENTATION COMMUNALE

Ref : T04-007
Juin 2007
Version 3



HYDRETUDES
Ingénierie de l'eau

SOMMAIRE

CONTEXTE GENERAL	3
1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE	3
2. L'ACCESSIBILITE	3
3. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE	3
3.1. La démographie	3
3.2. Urbanisation et infrastructures	3
4. LE MILIEU NATUREL	3
4.1. Les données climatiques	3
4.3. Le réseau hydrographique	4
DESCRIPTION DES PHENOMENES NATURELS EXISTANTS	5
1. RISQUE A PRENDRE EN COMPTE	5
2. LES CRUES HISTORIQUES	5
RECENSEMENT DES PHENOMENES POTENTIELS : LES ALEAS	6
1. DEFINITION DE L'ALEA	6
2. EVALUATION DU NIVEAU D'ALEA ET CRITERES RETENUS	6
2.1. Choix de la crue de référence	6
2.2. Critères d'évaluation de l'aléa inondation	6
3. DESCRIPTION DES ZONES D'ALEA	7
ENJEUX COMMUNAUX	8
1. METHODOLOGIE EMPLOYEE	8
2. LES ENJEUX REPERTORIES	8
3. LES PROJETS FUTURS	8

CONTEXTE GENERAL

1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune d'AUCAMVILLE se situe à environ 6,5 kilomètres au Nord-Est de TOULOUSE ; elle s'étend sur 403 ha et se trouve entourée par les communes suivantes :

- Saint-Alban et Fonbeauzard au Nord,
- Launaguet à l'Est,
- Toulouse au Sud,
- Fenouillet à l'Ouest,

2. L'ACCESSIBILITE

La commune d'AUCAMVILLE est accessible par l'ouest depuis la Nationale 20, puis par la départementale 64 au sud. A l'Est de la commune, la RD4 donne accès à Aucamville depuis le nord ou le sud.

L'autoroute des deux mers A62 traverse le territoire communal du nord au sud.

3. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

3.1. La démographie

Au dernier recensement complet de 1999, la commune d'AUCAMVILLE comptait 5 533 habitants, soit une densité de 1 397 hab./km². On note un accroissement significatif de la population depuis les années 1975 (+ 2 992 habitants).

3.2. Urbanisation et infrastructures

L'autoroute A62 scinde la commune en deux entités présentant des caractéristiques différentes. A l'Est, l'urbanisation s'étend jusqu'au lit de l'Hers mort et est constitué essentiellement de zones d'habitat. En rive droite de l'Hers s'étend sur environ 12 ha la zone naturelle d'Ayguevives. A l'Ouest, l'urbanisation est plus diffuse avec une vocation industrielle et artisanale marquée.

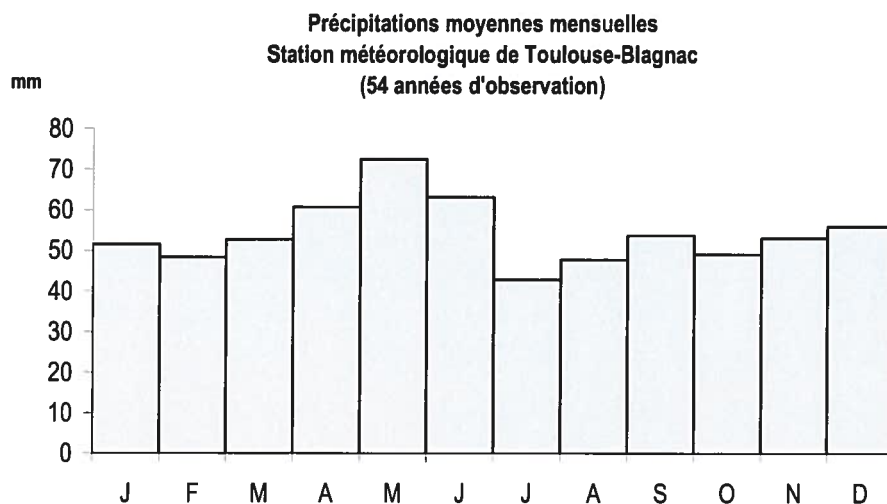
La commune d'AUCAMVILLE compte 2278 logements¹, constitués pour l'essentiel de constructions individuelles (68% du parc de logements). Le parc de logements est relativement récent puisque les constructions antérieures à 1975 ne représentent que 31% des logements recensés (dont 10% sont antérieurs à 1949) et les constructions antérieures à 1982 environ 58%.

4. LE MILIEU NATUREL

4.1. Les données climatiques

La région toulousaine jouit d'un climat tempéré subissant les influences océaniques et méditerranéennes. La hauteur moyenne des précipitations annuelles est comprise entre 600 et 650 mm.

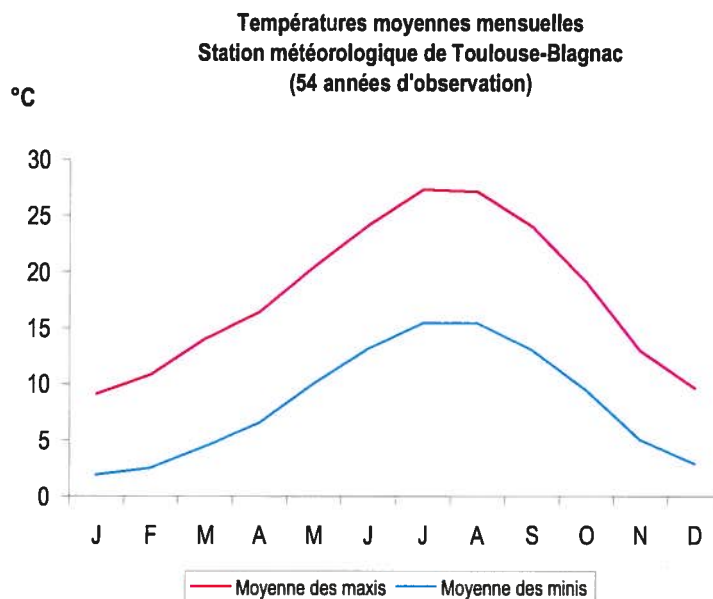
¹ Source : Recensement de la population 1999 – Exploitation principale - ©INSEE



Globalement sur l'ensemble de l'année, les moyennes mensuelles des précipitations sont homogènes. Le mois le plus sec correspond au mois de juillet et le mois le plus humide étant mai.

En hiver, les précipitations liées aux perturbations d'origine atlantique et méditerranéenne épousent le relief. Alors que l'été, les pluies sont en grande partie liées à des systèmes orageux.

Les températures sont basses en automnes et en hiver, liées aux brouillards et nuages bas tenaces. Elles s'élèvent rapidement au printemps.



4.3. Le réseau hydrographique

La commune est traversée à son extrémité Est par l'Hers-mort qui s'écoule suivant un axe Sud-Est - Nord-Ouest. Le territoire communal est drainé par des collecteurs d'eaux pluviales dont l'exutoire est l'Hers mort.

DESCRIPTION DES PHENOMENES NATURELS EXISTANTS**1. RISQUE A PRENDRE EN COMPTE**

La commune d'AUCAMVILLE présente un seul type de phénomène naturel connu à ce jour : l'inondation.

2. LES CRUES HISTORIQUES

Il est très difficile de trouver des éléments précis sur les crues de l'Hers-mort à AUCAMVILLE. En effet, de part sa situation très en retrait de la zone urbanisée, la mémoire collective n'a pas retenu d'événements significatifs.

On peut tout de même noter que la zone urbaine riveraine de l'Hers-mort est située dans la zone de crue historique de 1952.

D'après la liste des arrêtés de catastrophes naturels, il est possible de se remémorer les événements de ces dernières années qui se sont déroulés sur la commune d'AUCAMVILLE :

Intitulé du phénomène naturel	Date début	Date fin	Date arrêté
Inondations et coulées de boue	21/06/1993	22/06/1993	26/10/1993
Inondations et coulées de boue	13/07/1995	13/07/1995	08/01/1996
Inondations et coulées de boue	05/08/1997	05/08/1997	12/03/1998
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999

RECENSEMENT DES PHENOMENES POTENTIELS : LES ALEAS

1. DEFINITION DE L'ALEA

Un aléa est un phénomène naturel potentiel pouvant affecter un secteur donné. La cartographie des aléas est donc le fruit d'une démarche prospective, et décrit sur le territoire communal les différents aléas pouvant affecter la commune sur fond cadastral au 1/5 000e. Elle tend à faire abstraction des enjeux (personnes, biens, activités, moyens, patrimoine susceptibles d'être affectés) et se concentre sur le phénomène naturel en lui-même.

En terme d'inondation, l'aléa est défini comme la probabilité d'occurrence d'un phénomène d'intensité donnée. La probabilité d'occurrence est facile à cerner pour les inondations en identifiant la période de retour de l'événement : la crue retenue comme crue de référence constitue alors l'aléa de référence.

Les cartes des zones inondables permettent de localiser les phénomènes liés aux crues sur les territoires communaux. Par contre, ces documents ne quantifient pas la menace que fait peser les écoulements sur ces terrains. En effet, la notion de danger sera différente selon que le terrain se situe sous 10 centimètres ou 2 mètres d'eau. C'est pour cela que la notion de classe d'aléa a été introduite ; en fonction des intensités associées aux paramètres physiques de la crue de référence (hauteur d'eau, vitesse d'écoulement), des niveaux d'aléas sont distingués.

2. EVALUATION DU NIVEAU D'ALEA ET CRITERES RETENUS

Sur la commune d'AUCAMVILLE, l'aléa inondation caractérise les phénomènes de débordements de l'Hers-mort qui correspondent à une probabilité d'apparition.

2.1. Choix de la crue de référence

La référence pour l'élaboration des PPR est la crue historique ou à défaut la crue centennale. Dans le cas présent, le manque de données historiques et/ou les profondes modifications anthropiques subies par les cours d'eau les dernières décennies ont conduit à étudier plus particulièrement la crue centennale.

Sur la commune d'AUCAMVILLE, la crue centennale est représentative des plus hautes eaux connues.

2.2. Critères d'évaluation de l'aléa inondation

C'est la combinaison des deux paramètres représentatifs du risque (définis précédemment) qui permet de classer chaque secteur du PPR selon un degré d'exposition au risque d'inondation suivant le tableau suivant :

<i>Vitesse</i> <i>Hauteur</i>	<i>Faible</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Forte</i>
H < 0,50 m	Aléa Faible	Aléa Modéré	Aléa Fort
0,50 < H < 1 m	Aléa Modéré	Aléa Modéré	Aléa Fort
H > 1 m	Aléa Fort	Aléa Fort	Aléa Fort

Cette grille d'évaluation est celle retenue par la D.D.E. de la Haute-Garonne pour l'élaboration des plans de prévention des risques. Elle est compatible avec celle du guide méthodologique des P.P.R. inondation élaboré par le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Sur la cartographie des aléas de la commune d'AUCAMVILLE, un autre type de zonage est représenté :

- **Zone de crue historique** : il s'agit des zones dans l'emprise de la zone inondable des crues historiques de 1952 ou 1971 hors de la zone de la crue centennale modélisée suite aux travaux de recalibrage réalisés dans le lit mineur de l'Hers. Ces zones sont représentées à titre informatif et conservent éventuellement leur caractère inondable pour des crues d'occurrence plus faible que la centennale (cure de référence du PPR dans le cas de l'Hers-Mort) ;

3. DESCRIPTION DES ZONES D'ALEA

La description des zones d'aléas porte d'une part sur les conclusions des diverses études hydrauliques et d'autre part sur l'analyse de terrain et les données des crues historiques.

Localisation	Degré d'aléa	Description	Occupation du sol
Lieu-dit « AYGUEVIVES »	<u>Faible</u> à <u>Modéré</u>	Débordements de l'Hers mort en rive droite sur la zone naturelle dite d'Ayguevives avec des hauteurs d'eau localement supérieures à 50 cm.	Zone naturelle
Lieu-dit « LES BOURDETTES »	<u>Zone de crue historique</u>	Avant recalibrage de l'Hers mort, le bas des lotissements de la rue des Catalpas était touché par les débordements en rive gauche (notamment en 1952)	Lotissements

ENJEUX COMMUNAUX

1. METHODOLOGIE EMPLOYEE

La notion d'enjeu est une notion liée exclusivement à l'occupation du sol actuelle et projetée et à sa tolérance ou non aux inondations. Elle recouvre l'ensemble des dommages prévisibles en fonction de l'occupation des sols et des phénomènes naturels. Ces dommages correspondent aux dégâts causés aux bâtiments ou aux infrastructures, aux conséquences économiques et, éventuellement, aux préjudices causés aux personnes.

L'analyse des enjeux et de la vulnérabilité est basée en grande partie sur les reconnaissances de terrain effectuées dans le cadre de l'élaboration de la cartographie des aléas. Une analyse des documents d'urbanisme des communes (POS, PLU, ...) croisée aux éléments de terrain a permis de définir les zones à enjeux plus ou moins fort du point de vue économique mais également humain. Enfin, des rencontres avec les élus en charge de l'urbanisme ont permis de soulever les incertitudes et d'intégrer les projets d'urbanisation des communes.

Les enjeux communaux ont fait l'objet d'une appréciation qualitative portant sur les modes d'occupation et d'utilisation du territoire dans la zone inondable : habitat, équipements sensibles, activités économiques, équipements publics. Cette analyse a conduit à une représentation cartographique spécifique distinguant les centres urbains et leur extension proche d'une part et les zones non ou peu urbanisées d'autre part.

Par **centres urbains**, il faut entendre les centres anciens, les centres-villes où il ne reste pratiquement plus de terrains disponibles en dehors de quelques « dents creuses » et où les seules possibilités d'évolution sont les agrandissements, les aménagements, les rénovations et les réhabilitations dont la gestion constitue un enjeu particulier. Ils sont définis en fonctions de quatre critères qui sont : leur histoire, une occupation du sol de fait importante, une continuité bâtie et la mixité des usages entre logements, commerces et services et activités.

Les autres zones urbanisées répertoriées constituent le tissu succédant aux centres anciens et pouvant aller de l'habitat collectif au pavillonnaire diffus et aux zones industrielles. Ce tissu urbain est donc plus ou moins lâche et comporte des espaces non construits.

2. LES ENJEUX REPERTORIES

Sur la commune d'AUCAMVILLE, les principaux enjeux soumis à l'aléa inondation sont constitués par :

- La zone naturelle d'Ayguevives.

Les habitations individuelles riveraines de l'Hers mort, dans la rue des Catalpas, sont situées en zone de crue historique.

3. LES PROJETS FUTURS

Sur la commune d'AUCAMVILLE, aucun projet d'aménagement futur n'est concerné par le présent Plan ; le P.O.S. approuvé en 2002 intègre en effet déjà la zone inondable de l'Hers mort :

- les terrains inconstructibles (**JAUNE**) sont actuellement classés en zone NDi.